



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

ANNÉE 2018

Recueil des réalisations du programme
« Sources en action »
2017-2022



Un engagement collectif pour la restauration et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne.

Constituant une démarche innovante et d'envergure depuis son démarrage en 2011, le programme « Sources en action » a été renouvelé en 2017 pour 5 années supplémentaires. Il associe désormais vingt-quatre porteurs de projets d'horizons variés (collectivités, associations, coopératives) et menant des actions en faveur de la restauration et de la préservation des cours d'eau et zones humides des têtes de bassin de la Vienne amont (2180 km²).

Ce programme d'actions s'inscrit dans un objectif général de préservation et de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en lien avec la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, du SDAGE Loire Bretagne et du SAGE Vienne. Les actions du contrat visent par ailleurs à créer des milieux résilients aux aléas climatiques, en particulier vis-à-vis des tensions de plus en plus marquées sur les quantités d'eau disponibles pour les milieux et les usages situés sur les têtes de bassin et plus en aval.

Le programme « Sources en action » est coordonné par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne et fait l'objet d'un contrat territorial. Engagés dans la démarche, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine, les départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne ont décidé de soutenir ce projet, d'un montant de 12,3 millions d'euros, pour lequel des aides européennes (notamment dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature) sont également mobilisées.

Fondé sur une évaluation des réalisations et des diagnostics approfondis, le programme « Sources en action 2017-2022 » vise la poursuite et l'amplification des actions de restauration des milieux aquatiques sur les têtes de bassin de la Vienne amont et l'atteinte des objectifs de "bon état écologique des masses d'eau" fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau. Cette programmation met notamment l'accent sur des thématiques telles que la restauration de la continuité écologique et une meilleure gestion des étangs, l'amélioration des pratiques agricoles et forestières, la mise en place de nouveaux outils de suivis scientifiques et le renforcement de l'animation de terrain.

Le présent recueil des réalisations 2018 permet de présenter de façon synthétique les résultats des principales actions menées par thématique dans le cadre de la mise en œuvre de l'ensemble du programme « Sources en action ».

1	Acquisition de connaissances et suivis scientifiques	p4
2	Restauration et entretien des cours d'eau	p6
	2.1 Aménagements agricoles	p6
	2.2 Restauration entretien des berges, du lit et des boisements.....	p8
3	Restauration de la continuité écologique.....	p10
4	Gestion et préservation des zones humides	p12
5	Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques	p14
6	Information - Sensibilisation - Communication.....	p16
7	Animation et coordination du programme « Sources en action ».....	p18
8	Bilan financier général	p20

1 Acquisition de connaissances et suivis scientifiques

Objectifs

- Réaliser des études préalables ou complémentaires concernant majoritairement des aménagements et des suppressions d'étangs ou d'ouvrages transversaux aux cours d'eau
- Mettre en place des suivis scientifiques adaptés aux milieux aquatiques et humides des têtes de bassin de la Vienne amont

Descriptif général des actions

Préalablement à la mise en œuvre d'aménagements et de travaux sur les cours d'eau ou zones humides, des études sont menées afin d'évaluer les sources des perturbations, identifier et dimensionner les solutions possibles (approches techniques, économiques, sociales, patrimoniales) et proposer un protocole de mise en œuvre des aménagements ou travaux. Il s'agit majoritairement d'études d'aide à la décision ou de maîtrise d'œuvre pour

l'aménagement d'étangs et d'ouvrages transversaux. En outre, des études de milieux aquatiques (études thermiques, bactériologiques, etc.) sont menées pour mieux appréhender les priorités de travaux. Des suivis de milieux et d'espèces (poissons, oiseaux, morphologie des cours d'eau, zones humides, etc.) permettent d'évaluer l'évolution de l'état des milieux sur plusieurs années et ainsi de mesurer l'efficacité des actions menées.

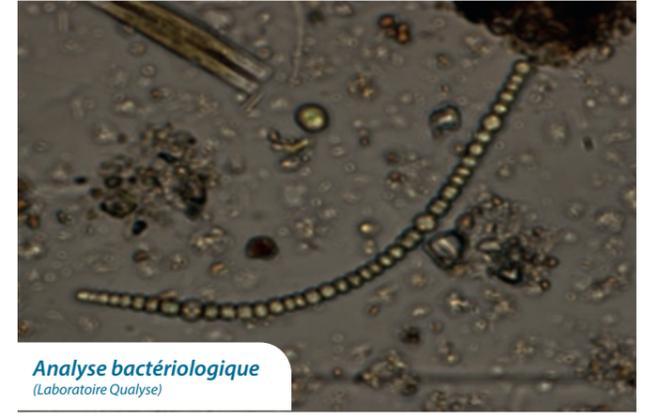
Résultats

Type	2017	2018	Total	Maîtres d'ouvrages concernés
Diagnostiques et études d'aide à la décision étangs	81	-	81	Fédération de pêche de la Creuse • Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Diagnostiques et études d'aide à la décision ouvrages	11	2	13	• Maison de l'Eau et de la Pêche • CC Creuse Grand Sud • CC Creuse Sud Ouest • CC Vézère Monédières
Autres études complémentaires ou préalables	24	151	175	Millesources • CEN Nouvelle Aquitaine • CPIE de la Corrèze • PNR Millevaches en Limousin
Études de maîtrise d'œuvre (définition et suivi des travaux)	5	-	5	CC Creuse Sud Ouest
Plans de gestion des zones humides	3	-	3	CEN Nouvelle-Aquitaine
Nombre de stations de suivis des milieux aquatiques (qualité physico-chimique de l'eau, suivis biologiques)	37	36	73	Fédération de pêche de la Haute-Vienne (en partenariat avec les Fédérations de pêche de la Creuse et la Corrèze) • Maison de l'Eau et de la Pêche • CC Creuse Sud Ouest • CC Vézère Monédières Millesources
Nombre de stations de suivis hydromorphologiques	13	Non programmé en 2018	13	CC Vézère Monédières Millesources PNR Millevaches en Limousin
Suivis des espèces inféodées aux milieux aquatiques	15 000 m et 270 stations	15 000 m et 100 stations	30 000 m et 370 stations	GMHL LPO Limousin

Bilan financier 2018

Montant dépensé
155 916 €

Évaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel



Logo: Nouvelle-Aquitaine, SOURCES en action, Partenaire de la Vienne et du Limousin, EPTB Vienne

Analyse et valorisation des données piscicoles dans le cadre du contrat territorial Vienne amont (CTVA)

Mars 2019

Bilan de l'année 2018

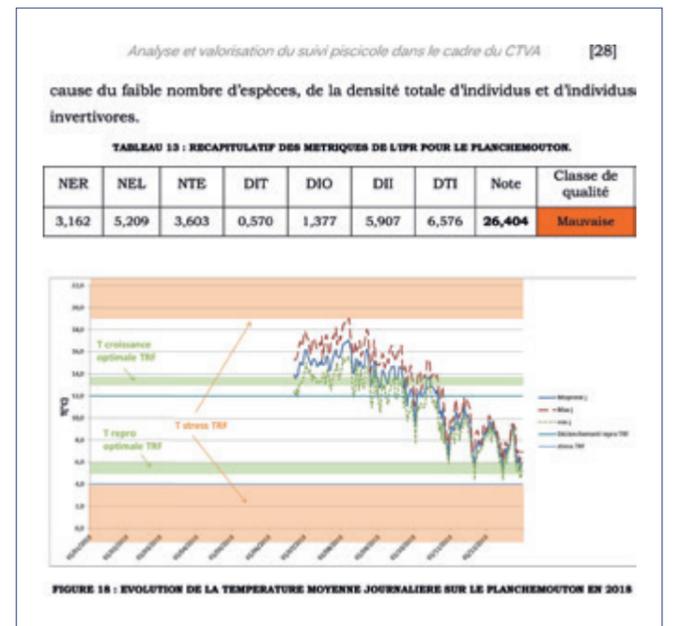
Expertise des milieux aquatiques

20 Place de l'église - 19160 NEUVIC - 05 55 95 06 78 - 06 95 91 24 39
map19@free.fr - http://www.map19.fr
Antenne du Moulin de Lissac - 19600 LISSAC /COUZE - 06 31 22 91 60

Commentaires

En 2017, de nombreuses études ont été menées dans le but d'affiner le dimensionnement des travaux d'aménagements sur les obstacles à la continuité écologique (seuils, étangs, buses et passages de routes) qui seront engagés dans les phases suivantes. En 2018, les études complémentaires réalisées correspondent à des analyses bactériologiques et des suivis thermiques.

Les suivis d'espèces inféodées aux milieux aquatiques et aux zones humides ainsi que les pêches électriques d'inventaire ont été poursuivis en 2018 à hauteur des suivis réalisés en 2017, sauf pour les suivis mammifères et amphibiens dont les populations ne sont suivies qu'un an sur deux.



Rapport de suivi piscicole et thermique
(Maison de l'Eau et de la Pêche de Corrèze)

2.1 Restauration et entretien des cours d'eau : aménagements agricoles

Objectifs

- > Restaurer et entretenir les berges et les lits des cours d'eau
- > Réduire les dégradations morphologiques en milieu agricole

Descriptif général des actions

Les dégradations morphologiques en milieu agricole ont été mises en évidence dans différents diagnostics comme étant l'une des principales causes de perturbation et de dysfonctionnement des ruisseaux du territoire. Les effets du piétinement du bétail s'abreuvant au cours d'eau et le passage récurrent d'animaux ou d'engins agricoles dans le lit du cours d'eau engendrent des problèmes d'érosion (dégradation des berges et du lit) et des remises en suspension de limons et sables. L'apport excessif de ces

matériaux dans les cours d'eau induit en particulier une diminution de la fonctionnalité des frayères à salmonidés (truite fario) par colmatage et ensablement du fond du lit. Les actions consistent à protéger les cours d'eau par leur mise en défens (clôtures amovibles ou fixes, etc.) tout en permettant l'abreuvement du bétail (pompe de prairie, abreuvoir gravitaire, etc.) ou le passage des animaux et engins agricoles d'une parcelle à l'autre (passerelles, passages à gués empierrés, etc.).

Résultats

Type	2017	2018	Total	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre d'abreuvoirs installés	43	51	94	CC Creuse Grand Sud CC Creuse Sud Ouest CC Haute Corrèze Communauté CC Vézère Monédières Millesources Fédération de pêche de la Creuse Fédération de pêche de la Haute-Vienne PETR Monts et Barrages
Nombre de franchissements de cours d'eau réalisés (passerelles, passages à gués, buses...)	17	26	43	
Linéaire de clôtures mis en place	12 005 m	21 179 m	33 184 m	



Abreuvoir solaire (CC Creuse Sud Ouest)



Franchissement de cours d'eau (PETR Monts et Barrages)



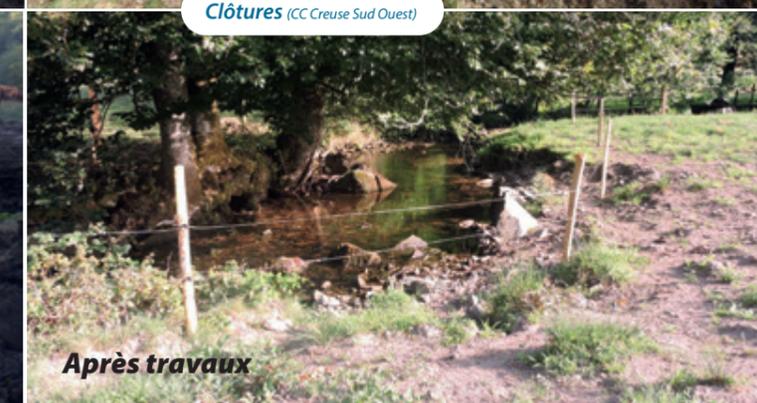
Passerelle (CC Creuse Sud Ouest)



Passage à gué abreuvoir (PETR Monts et Barrages)



Avant travaux



Après travaux

Commentaires

En 2018, les opérations de restauration de cours d'eau relatives aux aménagements agricoles sont en augmentation par rapport à 2017. A ce jour, le taux de réalisation est modeste car la mise en œuvre des opérations a globalement pris du retard suite à une validation du contrat au second semestre 2017.

Le nombre de propriétaires, d'exploitants contactés, sensibilisés ou informés est également en augmentation en lien avec l'animation menée sur le terrain par les techniciens des différentes structures impliquées sur cette thématique : environ 400 personnes ont été contactées dans le cadre de l'entretien et de la restauration des cours d'eau.

Bilan financier 2018

Montant dépensé
194 408 €

Évaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel

39%

2.2 Restauration et entretien des cours d'eau : restauration entretien des berges, du lit et des boisements

Objectifs

- > Restaurer et entretenir les berges et les lits des cours d'eau
- > Réduire les dégradations morphologiques en milieu sylvicole

Descriptif général des actions

Les actions menées sur la végétation ont pour objet la gestion douce et sélective des espèces inféodées aux berges des cours d'eau. Les objectifs sont de maintenir la berge en particulier lors des crues, d'éviter la « fermeture » des cours d'eau, de maintenir une biodiversité d'espèces autochtones et de restaurer la capacité auto-épuratrice des cours d'eau. Par ailleurs, la gestion des embâcles existants permet de supprimer ceux posant des problèmes en termes de continuité écologique ou de sécurité publique et de laisser en place voir consolider

ceux qui offrent des fonctions écologiques intéressantes (zones de caches pour les poissons, diversification des écoulements et des granulométries). Des chantiers forestiers par coupe de plantations de résineux sur zones humides et renaturation du cours d'eau sont également prévus dans le cadre du programme « Sources en action ». Enfin, des travaux de protection de berges de préférence avec des techniques de génie végétal ou de diversification des écoulements afin de limiter l'ensablement sont également menés.

+ Résultats

Type	2017	2018	Total	Maîtres d'ouvrages concernés
Linéaire de berges entretenues ou restaurées intégrant la gestion des embâcles	32 720 m	7 763 m	40 483 m	CC Creuse Sud Ouest • CC Vézère Monédières Millesources • Fédération de pêche de la Creuse • PETR Monts et Barrages
Nombre d'embâcles traités	77	-	77	CC Creuse Sud Ouest • PETR Monts et Barrages
Linéaire de plantation de ripisylve	35 m	140 m	175 m	CC Creuse Sud Ouest • Fédération de pêche de la Haute-Vienne • ONF
Nombre de stations d'espèces invasives traitées (surface traitée)	11 stations (334 m ²)	Non programmé en 2018	11 stations (334 m ²)	CC Creuse Sud Ouest
Surface de travaux forestiers en ZH	3,2 ha	3,5 ha	6,7 ha	ONF • PNR Millevaches en Limousin

+ Bilan financier 2018

Montant dépensé
83 782 €

Évaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel



Commentaires

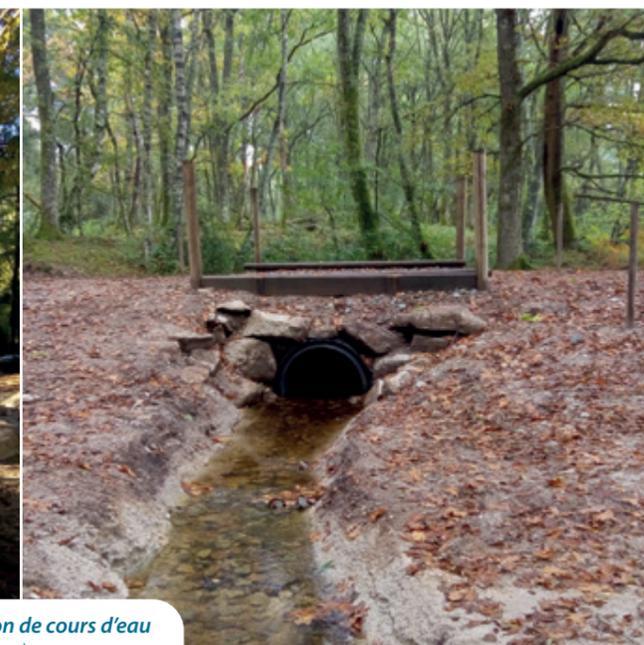
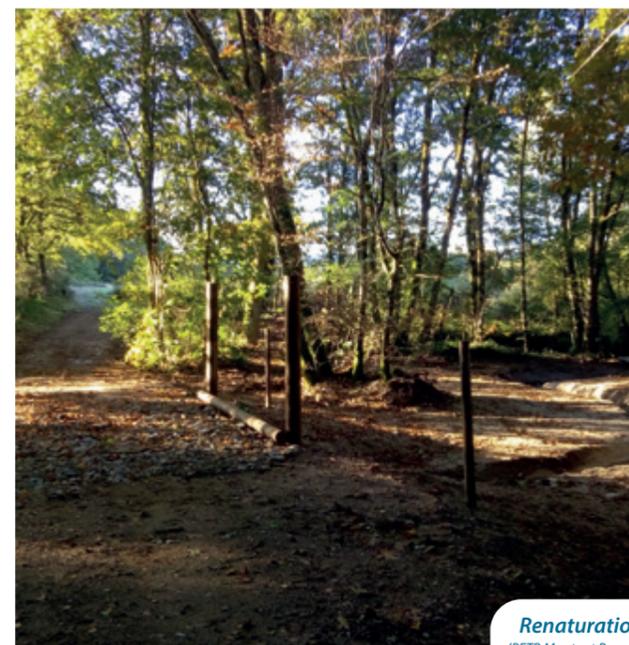
Comme pour les opérations d'aménagements agricoles, la mise en œuvre des opérations a globalement pris du retard suite à une validation du contrat au second semestre 2017, ce qui explique le faible taux de réalisation. De plus, certaines actions ont été annulées ou revues à la baisse.

Notons toutefois une forte progression du linéaire de plantation de ripisylve sur la Vienne et le ruisseau de Chaud sur la commune de Nedde ainsi que des travaux de renaturation sur le ruisseau de la Rivière à Augne (140 m de cours d'eau concernés).

En 2018, les actions de restauration des berges et du lit représentent environ 30% du montant dépensé pour la restauration des cours d'eau. La majeure partie du budget a été allouée à des actions d'aménagements agricoles (cf. 2.1/ Restauration et entretien des cours d'eau : aménagements agricoles).



Restauration de la ripisylve (PETR Monts et Barrages)



Renaturation de cours d'eau (PETR Monts et Barrages)

3 Restauration de la continuité écologique

Objectifs

- > Permettre la migration des espèces piscicoles (montaison et dévalaison)
- > Améliorer les écoulements et le transfert des sédiments
- > Réduire l'impact des étangs

Descriptif général des actions

De nombreux ouvrages sont implantés sur les cours d'eau du bassin de la Vienne amont. Divers usages étaient historiquement associés à ces seuils : utilisation de la force motrice de l'eau au niveau de moulins, irrigation des terres agricoles... Certains ouvrages sont aujourd'hui équipés de turbines hydroélectriques mais la grande majorité d'entre eux ne font plus l'objet d'une gestion régulière et se dégradent rapidement. La fragmentation des cours d'eau par ces obstacles provoque des perturbations du fonctionnement des

milieux aquatiques et de la continuité écologique des cours d'eau. Les espèces piscicoles ne peuvent plus effectuer leurs migrations et les sédiments sont bloqués dans les retenues liées aux ouvrages (perte d'habitats des espèces des eaux courantes). De plus, la mise en bief d'une portion de cours d'eau induit des dégradations de sa qualité : augmentation de la température et de l'évaporation, diminution de l'oxygène dissous. La restauration de la continuité écologique est un enjeu fort du programme « Sources en action ».

Résultats

Type	2017	2018	Total	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre d'ouvrages supprimés	1	1	2	PETR Pays Monts et Barrages • Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Hauteur de chute supprimée	0,34 m	3 m	3,34 m	PETR Pays Monts et Barrages • Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Nombre d'affluents reconnectés depuis l'aval	2	3	5	CC Vézère Monédières Millesources • PETR Pays Monts et Barrages • PNR Millevaches en Limousin
Nombre de dispositifs de franchissement (passes à poissons, rivière de contournement) réalisés	2	1	3	CC Vézère Monédières Millesources • PNR Millevaches en Limousin
Nombre de petits aménagements rustiques	1	-	1	CC Vézère Monédières Millesources

Bilan financier 2018

Montant dépensé
373 568 €

Évaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel

123%

Commentaires

La restauration de la continuité écologique concerne essentiellement des petits ouvrages hydrauliques (seuils de ponts, radiers, buses, etc.) situés en général au niveau des passages de routes, chemins ou pistes forestières sur des petits cours d'eau. En 2018, un ouvrage infranchissable a été remplacé par un pont cadre et une passe à poissons a été réalisée. En dépit du niveau important d'engagement financier, la mise en œuvre des opérations est en deçà des objectifs escomptés (retard dans la réalisation des travaux, envergure de la problématique, montants financiers impliqués, complexité réglementaire, etc.). Malgré tout, les travaux d'effacement du plan d'eau communal de Peyrelevalde ont démarré et devraient s'achever au printemps 2020 et des aménagements d'ouvrages ou d'étangs devraient voir le jour dans les prochaines phases du programme.



Buse infranchissable remplacée par un pont cadre
(Fédération de pêche de la Haute-Vienne)



Vidange d'étang en préparation des travaux d'effacement
(Commune de Peyrelevalde, PNR Millevaches en Limousin)



Réalisation d'une passe à poissons (PNR Millevaches en Limousin)

4 Gestion et préservation des zones humides

Objectifs

- > Restaurer et préserver les zones humides
- > Gérer les zones humides

Descriptif général des actions

Au-delà de la biodiversité remarquable de ces milieux, les zones humides jouent un rôle important en matière de protection de la qualité de l'eau et de régulation de l'hydrologie des cours d'eau. Elles représentent un enjeu considérable en matière d'adaptation au changement climatique (stockage d'eau et de carbone). Les actions menées dans le cadre du programme « Sources en action » sont de deux types :

- > Actions d'acquisition foncière ou d'intervention sur des terrains privés ou publics par convention ou bail pour une protection pérenne. Des travaux de

restauration (bucheronnage, fauche, gyrobroyage, remise en pâturage, coupes forestières...) ainsi que des actions de préservation sont mis en place sur ces terrains. Des plans de gestion et des suivis écologiques sont également mis en œuvre afin de mener une gestion cohérente des zones humides (cf. acquisition de connaissances et suivis scientifiques).

- > Animation d'un réseau de gestionnaires (exploitants agricoles ou forestiers, collectivités territoriales, particuliers) : le Réseau Zones Humides (RZH). Le but du réseau est d'apporter des conseils et d'échanger sur les pratiques de gestion adaptées.

Résultats

Type	2017	2018	Total	Maîtres d'ouvrages concernés
Surface de zones humides restaurées	33 ha	0,4 ha	33,4 ha	CEN Nouvelle Aquitaine CFBL CC Creuse Sud Ouest
Surface de zones humides entretenues	78 ha	-	78 ha	
Surface de zones humides pâturées	177 ha	-	177 ha	
Surface de travaux de bûcheronnage, gyrobroyage, décapage...	17 ha	0,31 ha	17,31 ha	
Linéaire de clôtures fixes et mobiles mises en place dans les sites gérés	9 220 ml	-	9 220 ml	
Surface contractualisée dans le RZH	75 ha	68 ha	143 ha	
Nombre de visites conseils du RZH	56	53	109	
Surface de zones humides acquises	-	55 ha	55 ha	

Bilan financier 2018

Montant dépensé
89 297 €

Évaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel



Commentaires

En partenariat avec différentes collectivités engagées dans le programme « Sources en action », le CEN Nouvelle Aquitaine porte la majorité des actions concernant les zones humides. Les actions combinent sur un même territoire à la fois de la maîtrise foncière ou d'usage mais également de l'assistance technique auprès de divers partenaires. Aussi, de nombreux agriculteurs sont associés à la démarche, dont une cinquantaine chaque année dans le cadre du Réseau Zones Humides. Les travaux de restauration et d'entretien prévus en 2018 par le CEN Nouvelle Aquitaine n'ont pas pu être réalisés faute de période favorable pour intervenir et sont reportés à l'année suivante. Par ailleurs, la Communauté de Communes Creuse Sud Ouest est intervenue sur 0,7 ha de zones humides pour réaliser des travaux de bûcheronnage sélectif et de restauration de zones humides.



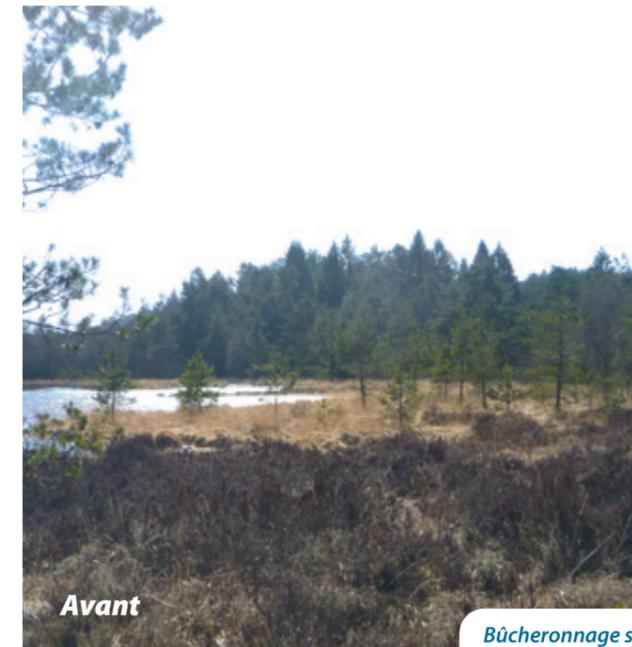
Animation zone humide (CEN Nouvelle-Aquitaine)



Pâturage extensif (CEN Nouvelle-Aquitaine)



Création de gouille (CC Creuse Sud Ouest)



Avant

Bûcheronnage sélectif (CC Creuse Sud Ouest)



Après

5 Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques

Objectifs

- Réduire les dégradations morphologiques en milieu agricole
- Gérer les zones humides
- Proposer des interventions environnementales cohérentes avec les besoins des exploitations

Descriptif général des actions

L'activité agricole, constituée principalement d'élevage bovin extensif, partage son implantation territoriale avec l'activité forestière de manière équilibrée sur le bassin de la Vienne amont. Les actions menées dans le cadre du programme « Sources en action » consistent à mettre en place trois types d'interventions :

- la réalisation de diagnostics individuels d'exploitations agricoles en ciblant les exploitations fortement concernées par la présence de cours d'eau et de zones humides ;
- l'accompagnement et le conseil personnalisés pour la mise en œuvre d'actions à l'échelle de l'exploitation en

favorable de la gestion des zones humides et des cours d'eau ;

- l'organisation de journées de démonstration et de formation via l'animation d'un groupe d'agriculteurs afin de partager les retours d'expérience et de proposer un accompagnement vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

La finalité est d'augmenter la prise en compte des enjeux de préservation des zones humides et des milieux aquatiques dans les systèmes d'exploitation. En outre, le contrat « Sources en action » contribue à maintenir les pratiques d'élevage extensif et ainsi une bonne conciliation avec les objectifs de préservation des zones humides.

Résultats

Type	2017	2018	Total	Maîtres d'ouvrages concernés
Diagnostic individuel d'exploitation (DIE)	40	50	90	Chambres d'agriculture de la Creuse et de la Haute-Vienne
Accompagnement individuel : Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés	15	-	15	Chambres d'agriculture de la Creuse et de la Haute-Vienne CIVAM Limousin
Accompagnement collectif : Nombre d'événements, animations, formations organisés Nombre d'agriculteurs accompagnés	4 8	13 45	17 83	Chambres d'agriculture de la Creuse et de la Haute-Vienne CIVAM Limousin

Bilan financier 2018

Montant dépensé
159 739 €

Évaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel

135%

Commentaires

En 2017 et 2018, 90 diagnostics individuels d'exploitations ont été réalisés, avec 10 diagnostics supplémentaires par rapport au prévisionnel pour la campagne 2018.

En 2018, l'accompagnement des agriculteurs s'est focalisé sur l'organisation d'événements ou de journées de formation, représentant une participation de 45 agriculteurs pour 13 animations. Des thématiques diverses ont émergé au sein des groupes d'échanges qui partagent activement leurs expériences sur la gestion du pâturage et de l'abreuvement, l'évolution de la flore, la diminution des risques parasitaires, la conduite des méteils avec la volonté d'améliorer la durabilité de leurs pratiques. Les dynamiques de groupe se sont consolidées au cours de la deuxième année d'organisation de ces journées d'échange.



Accompagnement collectif (CIVAM Limousin)



Accompagnement collectif (Chambre d'agriculture de la Creuse)

Plaquettes d'invitation à des journées d'échanges (CIVAM Limousin- Chambre d'agriculture de la Creuse)

6 Information - Sensibilisation - Communication

Objectifs

> Communication auprès du public, sensibilisation et animation auprès des scolaires sur les enjeux de la protection et la restauration des cours d'eau et zones humides du bassin de la Vienne amont

Descriptif général des actions

La communication et la sensibilisation menées dans le cadre du programme « Sources en action » visent le grand public mais également les scolaires. Au travers d'animations sur le terrain, de réunions publiques, de journées d'échanges, de conférences et d'animations dans les écoles, les différents enjeux de la protection des cours d'eau, milieu aquatiques et zones humides du bassin de la Vienne amont sont présentés. L'objectif est également d'aboutir

à une appropriation par le plus grand nombre des enjeux de préservation des milieux aquatiques. En outre, un plan de communication est mis en œuvre afin de proposer des supports de communication (lettres d'information, site Internet, plaquettes, etc.) et d'accompagner les différents maîtres d'ouvrages dans la construction d'actions de communication.

Résultats

Type	2017	2018	Total	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de supports de communication produits (plaquettes, lettres d'information, sites Internet ou rubriques dédiées, articles de presse...) (estimatif du nombre de personnes touchées)	197 (7000)	2 (1835)	199 (8835)	CC Creuse Sud Ouest CFBL EPTB Vienne GMHL PNR de Millevaches en Limousin
Nombre d'événements, animations, formations organisés (nombre de participants)	1 (100)	10 (170)	11 (270)	CC Creuse Sud Ouest Limousin Nature Environnement
Nombre de classes ou centres de loisirs ayant bénéficiés d'une animation (nombre d'enfants)	4 classes ou centres de loisirs (environ 84 enfants)	7 classes ou centres de loisirs (environ 161 enfants)	11 classes (pour 245 enfants)	CPIE des Pays Creusois Conseil Départemental de la Creuse



Action d'éducation à l'environnement (Limousin Nature Environnement)



Sortie pédagogique auprès des scolaires (Conseil Départemental de la Creuse)

Bilan financier 2018

Montant dépensé
13 160 €

Évaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel



Commentaires

En 2017 et 2018, plus de 8800 personnes d'horizons variés ont pu être sensibilisées aux problématiques liées à la gestion de l'eau : enfants, professionnels, grand public, etc.

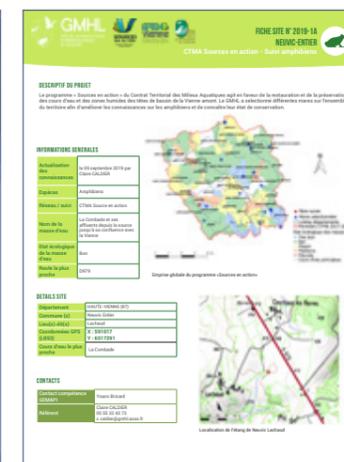
En 2018, l'accent a été mis sur l'organisation d'événements grand public, qui ont rassemblé environ 170 personnes. En parallèle, les animations auprès des scolaires ont été poursuivies, avec environ 160 enfants sensibilisés aux questions de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

En outre, Télé Millevaches a démarré la réalisation d'un projet vidéo sur l'effacement du plan d'eau communal de Peyrelevalde. Ainsi, les différentes phases de cette opération emblématique seront valorisées dans un support audiovisuel.

Enfin, le faible taux de réalisation des actions pour la thématique « information & sensibilisation » n'est pas représentatif de la dynamique observée en 2018. En effet, certaines opérations sont bien réalisées sur le territoire du bassin de la Vienne amont mais sont financées hors contrat.



Supports de communication produits (EPTB Vienne, GMHL)



7 Animation et coordination du programme « Sources en action »

Objectifs

- > Animer et mettre en œuvre le programme d'actions du contrat territorial Vienne amont
- > Faire le lien entre les bénéficiaires des actions et les partenaires techniques et financiers
- > Assurer la gestion technico-administrative du programme

Descriptif général des actions

L'animation est un aspect primordial dans le cadre de la mise en œuvre des actions sur les cours d'eau et les milieux aquatiques. Au-delà de la mise en œuvre et du suivi technique des actions et des travaux, les techniciens constituent le lien entre les propriétaires, les riverains des cours d'eau, les agriculteurs, le grand public et les partenaires techniques et financiers. Les aspects technico-administratifs sont également gérés généralement par les techniciens animateurs. Dans l'organisation actuelle du programme « Sources en action », différents types de postes sont subventionnés et se répartissent selon différentes fonctions :

- > gestion et suivi des actions et travaux sur les cours d'eau,
- > gestion et suivi des actions et travaux sur les zones humides,
- > gestion des travaux en relation avec les acteurs agricoles,
- > gestion des travaux en relation avec les acteurs sylvicoles,
- > coordination du contrat.

Résultats

Type	Contenu	Maîtres d'ouvrages concernés
Animation et suivi des travaux cours d'eau	4,2 ETP	CC Grand Sud CC Creuse Sud Ouest CC Vézère Monédières Millesources PETR Monts et Barrages Fédération de pêche de la Creuse Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Animation pour la gestion des zones humides	2,1 ETP	CEN Nouvelle Aquitaine
Animation du volet agricole	0,5 ETP	Chambres d'agriculture de la Creuse et de la Haute-Vienne CIVAM Limousin
Animation et suivi des actions forestières	0,3 ETP	CC Creuse Sud Ouest PNR de Millevaches en Limousin
Coordination du contrat	1,7 ETP	PNR de Millevaches en Limousin EPTB Vienne
TOTAL	8,8 ETP	

Bilan financier 2018

Montant dépensé
443 656 €

Évaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel



Réunion du Comité technique (EPTB Vienne-PNR Millevaches en Limousin)



Commission scientifique (EPTB Vienne-PNR Millevaches en Limousin)



Réunion du Comité de pilotage (EPTB Vienne-PNR Millevaches en Limousin)



Journée d'échanges (EPTB Vienne-PNR Millevaches en Limousin)

Commentaires

Les 24 porteurs de projets signataires du contrat territorial disposent tous d'un ou plusieurs techniciens en charge du suivi et de l'animation des actions programmées. En effet, 30 techniciens et animateurs sont mobilisés pour la bonne mise en œuvre des actions du programme sur le terrain. Cependant, 18 d'entre eux (intégralement ou partiellement impliqués dans « Sources en action ») bénéficient de financements au titre du programme « Sources en action ». Ces 18 postes correspondent à 8,8 Equivalents Temps Plein (ETP). Entre 2017 et 2018, le temps consacré à l'animation reste stable. Il correspond à un nombre important d'ETP, ce qui traduit les besoins d'animation sur le terrain, en lien avec le volume d'actions mises en place ainsi que les nécessités de médiation avec les bénéficiaires des actions (riverains, agriculteurs, propriétaires d'ouvrages, écoliers, grand public, etc.).

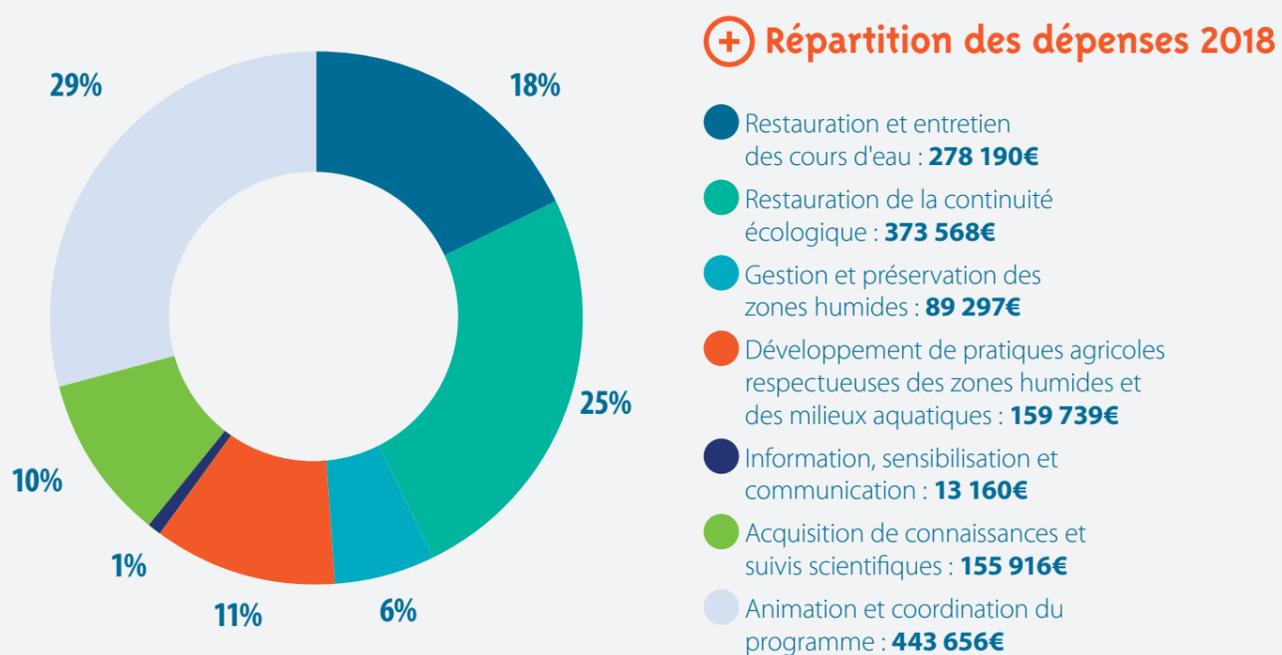


8 Bilan financier général

Le montant global dépensé ou engagé pour l'ensemble des thématiques pour l'année 2018 est de 1 513 526 €.

Ce montant représente 62 % du montant total prévisionnel inscrit au contrat pour 2018 (2 460 638 €). Les montants dépensés pour les thématiques « restauration de la continuité écologique » et « développement d'une agriculture plus respectueuse des milieux aquatiques » sont supérieurs au prévisionnel (engagement des travaux d'effacement du plan d'eau de Peyrelevade, mobilisation des agriculteurs plus importante que celle attendue). En revanche, certaines actions n'ont pas encore pu être réalisées à cause d'une météo défavorable (comme les travaux de restauration de zones humides), la réalisation de ces actions est décalée aux années suivantes.

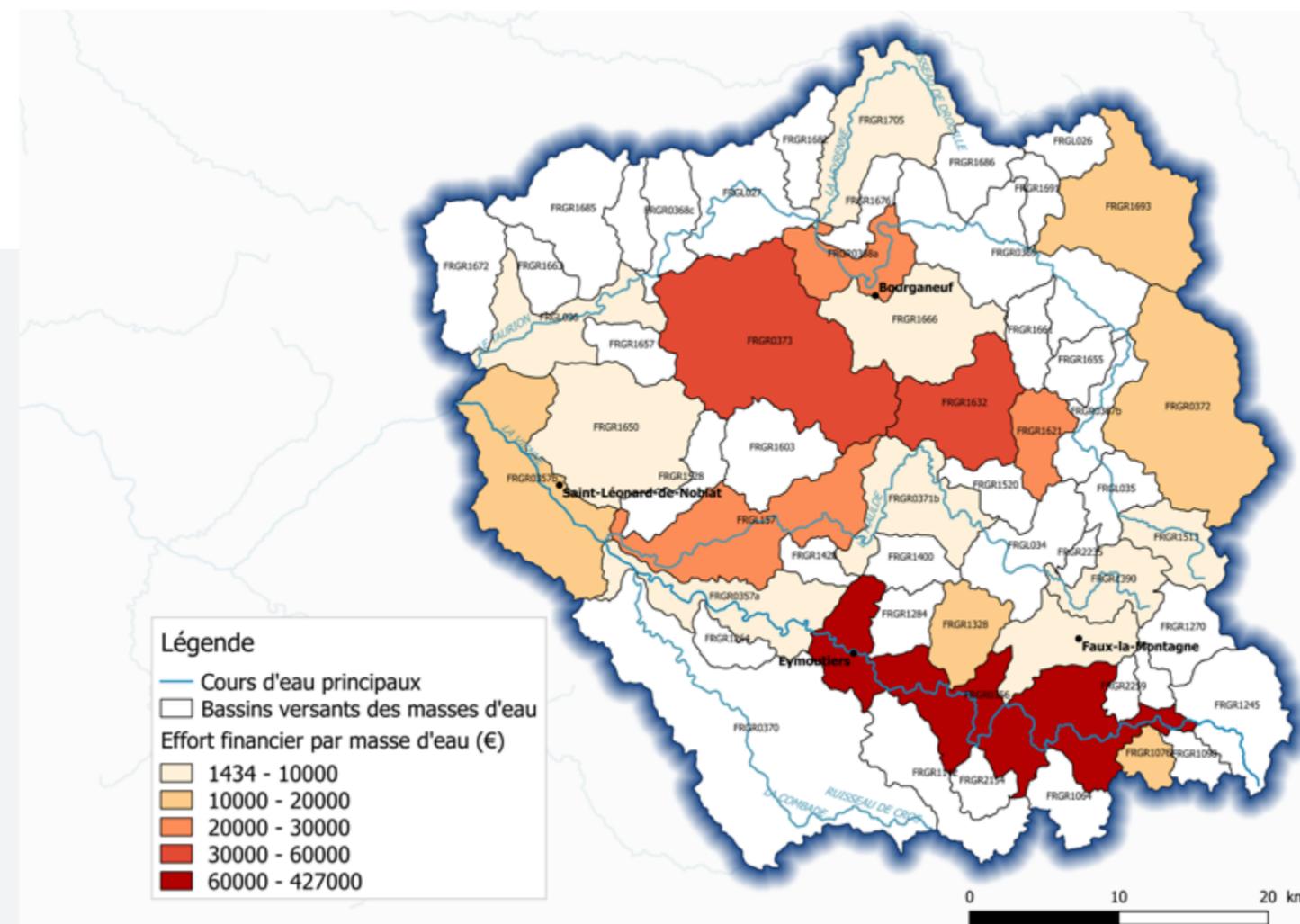
En 2018, la répartition globale des montants dépensés par grande thématique est la suivante :



Les principaux postes de dépenses sont l'animation du contrat qui représente 29 % du montant total du programme, puis les travaux de restauration de la continuité écologique (25 %) et enfin, les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau (18 %).

Enfin, la carte suivante montre la répartition des montants financiers engagés en 2018 par masse d'eau :

+ Répartition des montants financiers engagés en 2018 par masse d'eau





SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Les coordonnateurs du programme «Sources en Action» :



Guillaume RODIER
05 55 96 97 01
g.rodier@pnr-millevaches.fr



Pauline BENESTEAU
05 55 06 39 42
p.benesteau@eptb-vienne.fr

www.sourcesenaction.fr



Le programme Sources en action est financé par :



L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec
le Fonds Européen de Développement Régional.